mediapart.fr

Comment Vincent Bolloré et Lagardère ont fini par soumettre le dernier Relay libre de France

Yunnes Abzouz

14–18 minutes

« Le dernier village gaulois » : c'est avec le regret d'un âge d'or qu'on sait sur le point de s'éteindre que le monde de l'édition et de la littérature évoquait jusqu'alors l'une des boutiques Relay de la gare de Lyon, à Paris. Avec celui situé dans le terminal F de l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle, il était le dernier point de vente francilien de Lagardère à fonctionner encore à la manière d'une librairie indépendante.

Les client·es pouvaient y commander des ouvrages absents des rayons et disposaient d'une offre littéraire variée et progressiste, en complément des livres imposés par la centrale d'achat de Relay, où figurent généralement en bonne place les auteurs et autrices réacs et ultraconservateurs édité·es par les maisons appartenant au milliardaire d'extrême droite Vincent Bolloré.

Dernièrement trônaient encore au rayon littérature de cette boutique des essais féministes et anticapitalistes, d'autres en soutien aux mouvements sociaux et même des manifestes anti-Bolloré, aux côtés des livres de Philippe de Villiers, Jordan Bardella ou Éric Zemmour.

La boutique Relay de la gare de Lyon, à Paris, le 15 septembre 2026.

© Photo JPL / REA

Cette exception est sur le point de disparaître. Selon nos informations, Lagardère, contrôlé par Vincent Bolloré et propriétaire du réseau Relay, a acté la suppression de l'accès à la plateforme d'achat qui permettait aux salariés libraires de la gare de Lyon de commander leurs propres ouvrages.

À partir du 1er novembre 2026, ils devront se contenter des ouvrages imposés et envoyés par le siège, ainsi que des livres distribués par Hachette. Par ailleurs, l'emplacement consacré aux livres sera amputé d'un cinquième de sa surface, et remplacé… par des jouets Lego.

« Ils faisaient peu d'impasses »

En 1852, Louis Hachette ouvrait à la gare de Lyon la première bibliothèque de gare, pour capter une clientèle pressée en quête de lecture, mais aussi dans l'idée de démocratiser la culture. Depuis, les Relay, forts de 450 boutiques dans les stations ferroviaires, aéroports et hôpitaux, ont prospéré et acquis un monopole sur la diffusion de la presse et des livres dans l'espace public. Ironie de l'histoire, presque deux siècles plus tard, cette promesse prend fin à l'endroit où elle a commencé.

Interrogé, Lagardère indique que *« cette évolution, prévue de longue date, ne signifie pas une disparition du livre dans le magasin, ni un renoncement aux engagements de pluralité de l'enseigne »*, et précise que *« Relay n'est pas une librairie, et encore moins indépendante, et n'a jamais revendiqué ce statut » (l'intégralité des réponses sont à retrouver en annexe de cet article)*.

Depuis plusieurs années déjà, la boutique du hall 1 de la gare

de Lyon essuie les coups de boutoir de Lagardère Travel Retail, la filiale propriétaire des Relay, qui n'a cessé de rogner sur son indépendance.

Jusqu'il y a quelques années, cette boutique comptait encore parmi les rares Relay associés à la chaîne suisse de librairie Payot, afin de *« répondre à une demande plus exigeante des voyageurs en matière de sélection littéraire »*, comme évoqué dans une enquête fouillée de l'Obervatoire des multinationales sur les soupçons d'instrumentalisation politique en faveur de la droite et de l'extrême droite qui planent sur l'enseigne.

Mais après la pandémie de covid-19, Lagardère a repris la main sur les quelques Relay qui échappaient à son contrôle. Le Relay de la gare de Lyon devient alors une exception en conservant la possibilité de s'approvisionner directement auprès des maisons d'édition.

D'authentiques libraires continuent d'y travailler et reçoivent régulièrement la visite des représentant·es de maisons d'édition, afin de composer un rayon littérature aussi éclectique que possible.

> J'ignorais que c'était possible d'avoir des clients fidèles dans un Relay, mais c'était notre cas.
>
> *Olivier Chamaillard, ex-employé à la boutique de la gare de Lyon*

« Ils faisaient peu d'impasses, commandaient largement dans la production éditoriale et mettaient en avant leurs favoris », se remémore un représentant de maison d'édition. Parfois, des auteurs et autrices venaient même saluer les libraires, à l'image de Lauren Bastide, dont l'essai féministe *Enfin seule* (Allary éditions, 2025) s'est écoulé à plus de cent vingt exemplaires sur place.

Derrière les rayons se trouvait même un bureau où les client·es

pouvaient prendre conseil et passer commande. *« J'ignorais que c'était possible d'avoir des clients fidèles dans un Relay, mais c'était notre cas »*, se souvient avec amertume Olivier Chamaillard, licencié à l'été 2026.

D'autant que depuis 2022 et la fermeture de la librairie Le Point, le Relay était devenu la seule librairie indépendante du quartier, où les résident·es du coin encore attaché·es à ces endroits venaient s'approvisionner. *« Pour eux, c'est aussi une librairie indépendante de plus qui ferme »*, regrette un salarié de la boutique.

En 2025, 1 million de chiffre d'affaires pour la littérature

Après les Jeux olympiques de 2024, Lagardère lance des travaux pour reconfigurer l'endroit. Le réaménagement de la boutique conduit à la suppression de 60 % de l'espace consacré à la presse et à la littérature, remplacé par des étals de produits à grignoter et de frigos géants contenant sandwichs et boissons.

Un imposant rayon souvenirs est même installé, où se côtoient peluches du rat de *Ratatouille* et tours Eiffel miniatures. Les libraires perdent leur bureau et se retrouvent cantonnés en réserve, dans le sous-sol de la gare.

La raison pour justifier ce bouleversement est économique : les secteurs du livre et de la presse sont en crise, il faut trouver des relais de croissance. Et au contraire du prix unique du livre partout, règle fixée par la loi Lang de 1981, Relay est libre de déterminer les tarifs pour la confiserie, l'alimentaire et les souvenirs. L'entreprise peut donc profiter de son monopole en gare pour réaliser des marges dantesques.

Depuis d'importants travaux réalisés en 2024, le rayon consacré aux

livres a rétréci de 60 %. © Mediapart

Malgré le rétrécissement du rayon livre et journaux, les libraires de la gare de Lyon, soutenus par leur ex-gérante, partie à la retraite il y a peu, continuent de travailler à un rythme effréné. Ils réceptionnent les commandes et élaborent la mise en rayon tout en composant toujours leur sélection littéraire.

En 2025, rien que pour la partie littérature, le magasin enregistre un chiffre d'affaires de 1 million d'euros, soit mieux que l'écrasante majorité des librairies indépendantes de France, dont le chiffre d'affaire moyen s'élève à 600 000 euros, avec une surface de vente généralement bien plus imposante.

Fin 2023, Vincent Bolloré renforce son contrôle sur Lagardère, achetant officiellement le groupe. Il met alors plus nettement le groupe et ses médias (Europe 1 et *Le Journal du dimanche*) au service des idées d'extrême droite. Les magasins Relay ne sont guère épargnés et sont ralliés au combat politique du patron.

Les journaux qui lui appartiennent ou sont proches de ses préférences, comme *Valeurs actuelles*, sont mis en valeur ; les idéologues de la droite radicale, rassemblés pour la plupart chez Fayard – la maison d'édition aussi tombée dans l'escarcelle de l'industriel breton – sont aussi présentés en majesté.

Ainsi, malgré des chiffres de vente confidentiels, le livre du cardinal ultraconservateur Robert Sarah est largement mis en avant, tout comme la revue ultraradicale *La Furia*, lancée en 2022 par l'influenceur d'extrême droite Papacito et l'idéologue adepte de la guerre civile Laurent Obertone.

En dépit de l'engagement de Lagardère de retirer *Furia* après la perte de son agrément CPPAP, le dernier numéro est bien distribué dans certains Relay, comme l'a remarqué

l'Observatoire des multinationales.

Des pressions aux censures

À l'inverse, les succès de librairie d'auteurs et d'autrices identifié·es à gauche, sans être absents des rayons, sont moins mis en avant et finissent généralement par disparaître assez vite des magasins.

« Nos processus de sélection et de promotion des livres […] *visent à optimiser la performance commerciale en répondant à la demande du marché, et non à exercer une influence éditoriale »*, soutient Lagardère, qui précise que le référencement des livres *« est assuré par une direction dédiée et spécialisée, selon des critères commerciaux objectifs, transparents et communs à l'ensemble du réseau »*.

Ici encore, la boutique de la gare de Lyon fait figure d'exception. Sa gérante a toujours refusé de mettre *Furia* sur ses étals. Les libraires ont aussi été encouragé·es à se fournir auprès des maisons d'édition et des distributeurs concurrents d'Hachette.

Encore récemment, on y trouvait l'essai des autrices féministes et antiracistes Fatima Ouassak et Alice Coffin, *Le Camp du bien* (Les liens qui libèrent, 2026), ainsi que *Survivances de la révolte* (La Découverte, 2026), signé par l'historien italien antifasciste Enzo Traverso.

Chez Lagardère, cette liberté a de plus en plus agacé. Régulièrement, des responsables du siège sont venu·es visiter la boutique pour vérifier que les mises en place imposées à tous les magasins étaient respectées, sermonnant les équipes au besoin.

Et ce qui n'était longtemps resté qu'au stade des pressions a muté en censure lorsque la gérante historique a pris sa retraite,

en 2025. Son remplaçant, qui gérait un autre Relay de la gare de Lyon, prend soin de répercuter aux équipes les consignes tombées du siège.

Ainsi, lorsque les libraires décident en mars de mettre en rayon *Le Procès Bolloré* (Éditions du détour, 2026), le livre du Fonds pour une presse libre (qui détient le capital de *Mediapart*) mettant en scène le procès de l'industriel et de ses *« médias de la haine »*, le nouveau gérant ordonne son retrait des rayons. Il a affirmé à ses équipes qu'un responsable du siège lui avait indiqué que cet ouvrage était interdit.

« On avait commencé par en mettre quinze en rayons, qu'on a tous vendus très rapidement. J'avais même commandé du réassort. Quand on nous a demandé de le retirer, on a dû renvoyer tous les exemplaires non vendus à l'éditeur », raconte un libraire.

Plus récemment, c'est un livre-enquête sur le milliardaire Bernard Arnault, proche de Vincent Bolloré, qui a été retiré des rayons. Là encore, un salarié de la direction Livre de Lagardère est passé pour signifier l'interdiction de l'ouvrage – qui a fait l'objet d'une censure nationale, puisque les quatre cents exemplaires précommandés pour les boutiques Relay ont été retournés à l'éditeur, selon *Le Canard enchaîné*.

Que fait la SNCF ?

Cette censure a renforcé les soupçons d'ingérence de Vincent Bolloré dans les Relay et a poussé la société civile à se mobiliser. Cet été, plusieurs organisations, dont des mouvements écologistes et citoyens (Alternatiba, les Soulèvements de la Terre, Oxfam, Désarmons Bolloré), mais aussi les syndicats, dont SUD-Rail, ont signé une pétition

appelant le PDG de la SNCF, Jean Castex, à garantir *« un espace public impartial, pluraliste et en accord avec les valeurs de l'entreprise »*.

Car les Relay n'appartiennent pas qu'à Bolloré. Gare & Connexions, une filiale de la SNCF, et Lagardère Travel Retail sont actionnaires à parts égales de la société Lagardère & Connexions. Jusque dernièrement, cette entreprise bénéficiait d'une convention d'occupation du domaine public, qui l'autorisait à gérer les 328 Relay en gare.

Ce contrat, consulté par *Mediapart*, a été renouvelé pour dix ans en 2023 et intègre désormais plusieurs stipulations censées garantir à la SNCF *« un pouvoir final sur la majeure partie des décisions stratégiques »* qui concernent les boutiques Relay. Un pouvoir dont l'entreprise ferroviaire ne semble pas vouloir faire usage. Interrogée, la filiale de la SNCF n'a pas souhaité apporter de commentaires et nous a renvoyé vers Lagardère.

Extrait du contrat entre Lagardère Travel Retail et SNCF Gare & Connexions. © Documents Mediapart

Selon nos informations, face à la pression citoyenne, l'entreprise ferroviaire a mollement réagi et demandé à Lagardère d'établir des critères objectifs de référencement des ouvrages proposés à la vente. En conséquence, Relay a adopté en août une charte de pluralité et de non-discrimination.

Désormais, *« pour les ouvrages essais et documents tirés à 10 000 exemplaires ou plus, Relay s'engage à une prise initiale minimum de 3 % du tirage national, ce qui correspond à sa part de marché dans cette catégorie »*, annonçait à l'été dernier le PDG de Lagardère Travel Retail, Benoît Verdier.

« En même temps qu'ils ont adopté cette charte, ils ont retiré au Relay de la gare de Lyon l'outil qui lui permettait de composer

sa propre sélection littéraire, déplore cependant une salariée d'un distributeur travaillant avec Relay. *D'une main, ils mènent une opération de com pour rassurer sur leur respect du pluralisme et de la liberté d'expression, de l'autre ils finissent d'achever la liberté des quelques libraires indépendants qui restaient. »*

La catégorie « meilleures ventes » susceptible d'être manipulée

Pour justifier la mise en avant des journaux de la galaxie Bolloré dans les Relay, Lagardère évoque des achats d'espaces publi-promotionnels. Des médias appartenant à Lagardère payent donc une filiale de la même entreprise pour bénéficier d'un emplacement avantageux dans les magasins qu'elle possède aussi.

Par ailleurs, Lagardère dispose d'un autre atout pour faire passer pour objective sa mise en avant des auteurs et autrices d'extrême droite publié·es chez Fayard. Dans le rayon littérature des Relay, la catégorie « meilleures ventes » occupe parfois toute la place. Or, selon plusieurs témoignages, celle-ci est susceptible d'être manipulée.

Lagardère assure que *« les listes des meilleures ventes sont établies chaque semaine sur la base de deux sources de données : [ses] propres ventes de la semaine précédente et le panel national GfK, qui représente 99 % des ventes de livres en France »*.

Pourtant, le cas du *Casse du siècle*, le livre de Sarah Knafo paru à la rentrée 2026 chez Fayard, interroge : *« Un jour seulement après sa publication, Lagardère nous a demandé de le mettre en top ventes, via le logiciel interne par lequel la*

centrale impose l'agencement des rayons, en fonction des mises en avant publi-promotionnelles payées par les éditeurs », s'étonne un salarié du Relay de la gare de Lyon.

Dernier caillou dans la chaussure de Lagardère dans la dernière enseigne indépendante parisienne : les libraires, salariés non pas par Lagardère mais par le gérant du magasin, sont aussi menacés. Olivier Chamaillard, plus ancien libraire du magasin, a été licencié fin juillet pour faute grave. Le nouveau gérant lui reproche des actes de *« déloyauté et d'insubordination manifestes »*.

Dans les faits, c'est surtout son témoignage dans un article du *Monde* paru en février 2026, où il décrivait sa boutique comme *« le petit village gaulois »*, qui lui a semble-t-il coûté son emploi.

« Il est évident que notre reprise en main s'est accélérée à l'approche de l'élection présidentielle », juge Olivier Chamaillard. La balle est désormais dans le camp de la SNCF, qui a les moyens contractuels d'empêcher que Vincent Bolloré continue à utiliser l'espace public comme relais de la fascisation des esprits. S'il n'est pas déjà trop tard.